



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret

Info-REPRISE

Lettre d'information sur la reprise d'entreprise artisanale

Cette lettre dédiée aux futurs repreneurs apporte toujours plus d'informations...
Retrouvez également «Info-reprise» sur notre site web !

ZOOM SUR...

OBTENIR UN FINANCEMENT BANCAIRE

Les établissements bancaires interviennent fréquemment dans le cadre des opérations de reprise d'entreprise. Vous serez donc très probablement amenés à rencontrer un ou plusieurs banquiers pour obtenir cet accompagnement financier. Nicolas BURANDE de la Banque Populaire répond aujourd'hui à nos questions et vous apporte de précieux conseils pour aborder en toute sérénité cette étape clé de votre projet.



Entretien avec Nicolas BURANDE,
Directeur Banque Populaire du
Groupe Loiret-Gâtinais

Pourriez-vous nous expliquer le rôle du banquier dans le cadre du financement d'un projet de reprise ?

La banque doit jouer un rôle de proximité dans le financement de l'économie locale et permettre aux cédants, comme aux repreneurs, de trouver des solutions bancaires adaptées à leurs besoins.

Le banquier doit analyser le projet de reprise sous plusieurs angles : le repreneur en tant que tel (diplôme, expérience professionnelle, situation familiale), la qualité de l'affaire reprise (emplacement, chiffre d'affaires, état de l'outil de production, concurrence, potentiel de développement) en cherchant, auprès de professionnels du secteur, des informations. L'essentiel est de pouvoir s'assurer de la pérennité du projet : la capacité de rembourser les emprunts et la capacité à prélever des revenus pour les besoins privés du repreneur.

Comment le repreneur doit-il aborder son premier rendez-vous avec le banquier ?

En totale décontraction ! Plus sérieusement, le repreneur doit penser à se présenter avant tout car c'est lui qui demain sera en charge de l'entreprise. Qui est-il ? Son parcours, ses motivations à reprendre une affaire et son projet représentent une étape incontournable avant même de parler des chiffres.

Quels sont les informations et documents indispensables pour la constitution de son dossier de financement ?

Le curriculum vitae et la copie des diplômes obtenus certifiant sa capacité à gérer une entreprise. Bien évidemment, il faudra fournir les deux derniers bilans de l'entreprise reprise, un prévisionnel validé par un expert-comptable ou un conseiller CMA et le compromis ou protocole d'achat de l'affaire ciblée.

Le banquier peut également demander un justificatif de l'apport personnel et des éventuels prêts externes afin de bien valider le plan de financement.

Quelles garanties sollicitez-vous généralement ?

En préambule, je précise que la garantie ne fait pas le crédit. Les garanties font partie du dossier de financement mais, pour le coup, ne garantissent pas l'octroi de ce dernier. Dans le cadre d'une reprise de fonds artisanal, à la Banque Populaire, nous demandons la garantie de la SOCAMA Val de France (société de cautionnement mutuel composée d'artisans) qui étudie, en amont, la faisabilité du projet avec un œil professionnel. Les garanties réelles et personnelles sont également parfois requises en fonction du projet dans son ensemble.

Quel est le moment opportun pour solliciter son banquier ?

Tout dépend de l'état d'avancement du projet et du besoin de conseils du repreneur. Nous voyons parfois des repreneurs très en amont ce qui nous permet de les orienter vers la CMA qui peut les aider dans la construction de leur projet. L'essentiel c'est le contact et le cheminement du projet afin de le mener au bout et de pouvoir exercer sa profession le plus sereinement possible.

Quel dernier conseil pourriez-vous apporter aux lecteurs d'Info-Reprise ?

Le banquier est avant tout un commerçant qui souhaite rencontrer des clients et des prospects. Financer des projets, c'est son métier. Donc pas d'autocensure pour les futurs porteurs de projets, venez nous rencontrer !

Propos recueillis par Yves HOUTH
Directeur du développement et de l'accompagnement des entreprises

>> + d'infos : CMA du Loiret
Développement économique | 02 38 68 08 68

Banque Populaire Val de France

09 84 98 98 98

www.valdefrance.banquepopulaire.fr



Opération réalisée avec le soutien financier du Conseil régional du Centre-Val de Loire, du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) 2014-2020, de l'Etat et du Conseil départemental du Loiret.



Votre CMA vous informe !

> Un nouveau site pour une nouvelle offre de services !

Le site Internet de votre Chambre de métiers et de l'artisanat s'est fait peau neuve ! Pour le découvrir, rendez-vous sur www.cma45.fr

Navigation intuitive, ergonomie revisitée, ce site vous offre désormais la possibilité d'accéder à une multitude d'informations en 4 clics maximum.

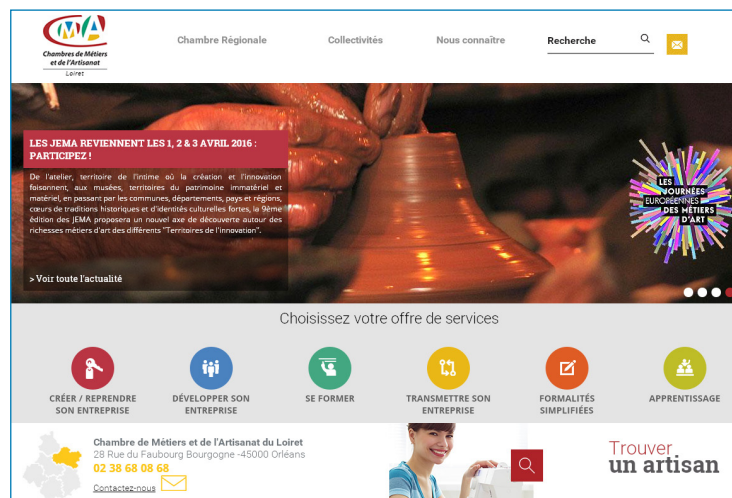
Développé en "responsive web design", il est consultable depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Notre offre de services, présente à tous les stades de la vie de l'entreprise, est accessible dès la page d'accueil, en 1 clic. Retrouvez les **6 rubriques** principales : Créer-reprendre son entreprise / Développer son entreprise / Se former / Transmettre son entreprise / Formalités simplifiées / Apprentissage.

Mais ce n'est pas tout !

Vous avez un accès direct, en page d'accueil, à **l'annuaire des artisans**, à des **rubriques secondaires** ("Nous connaître", "L'artisanat en bref", "Publications"...) et aux **dernières actualités**. Tout au long de votre navigation, les blocs "**Les plus CMA 45**" et "**A savoir**", vous permettront d'accéder rapidement aux informations et aux services de la CMA.

De nombreux documents dématérialisés et publications interactives sont accessibles en téléchargement et/ou en visualisation sur l'ensemble de nos rubriques.



A vos agendas !

STAGE DE PRÉPARATION À L'INSTALLATION

ORLÉANS

> 22 au 26 février

> 14 au 18 mars (stage ME)

MONTARGIS

> 7 au 11 mars | > 25 au 29 avril

PITHIVIERS | > 29 février au 4 mars

GIEN | > 8 AU 12 février

MATINÉE DE LA CRÉATION-REPRISE

ORLÉANS

> 15 février (stage ME) | > 22 février

MONTARGIS

> 19 février | > 4 mars

STAGE "CRÉATEUR-REPRENEUR D'ENTREPRISE"

> 11 février au 31 mars

+ d'infos : Pôle accueil
02 38 68 08 68 ou accueil@cma-loiret.fr

FORUM "CRÉATION-REPRISE ARTISANAT"

> 11 mars • 9h - 17h • CMA Orléans

+ d'infos : Isabelle VIAL
02 38 62 99 97 ou i.vial@cma-loiret.fr

DECOUVREZ NOS PRESTATIONS "REPRISE" SUR www.cma45.fr

(rubrique "Créer-reprendre son entreprise")

De plus, vous pouvez, à tout moment, par le biais de formulaires, nous contacter, demander à être contacté, vous inscrire en ligne à une formation, imprimer une page ou transférer une page à vos contacts.

Bonne découverte et excellente navigation !

Vous envisagez de reprendre une entreprise !

Nos conseillers vous reçoivent sur rendez-vous, contactez-les...

>> Montargis-Gien

Patrick RABIN - ☎ 02 38 98 88 99 - p.rabin@cma-loiret.fr

>> Orléans-Pithiviers

Activités alimentaires :

Stéphane CADEAU - ☎ 02 38 62 99 93 - s.cadeau@cma-loiret.fr

Autres activités :

Marylène LÉBOUCQ - ☎ 02 38 62 99 90 - m.leboucq@cma-loiret.fr

> ANNONCES D'ENTREPRISES À VENDRE

Vous recherchez une entreprise à reprendre, n'hésitez pas à consulter nos annonces sur les sites :

- >> www.transartisanat.com
- >> www.bnoa.net
- >> www.1001-opportunités.fr